

Le petit **CHAUDONNAIS**



SIRENE DU VILLAGE

Par arrêté de la préfecture relatif aux caractéristiques du signal national d'alerte, la sirène de l'ancien arsenal sonnera tous les 1^{er} mercredis de chaque mois à midi.



VELOS ELECTRIQUES



La communauté de communes des portes euréliennes d'Ile de France propose une aide de 250€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (neuf ou occasion) auprès d'un professionnel, dans la limite de 25 % du coût total d'achat TTC (hors accessoires) et dans la limite des crédits disponibles votés dans l'année.

Renseignements sur www.porteseuréliennesidf.fr rubrique « mobilité ».

BOÎTES AUX LETTRES

Pour une meilleure distribution de vos courriers et colis, il est conseillé de mettre vos noms sur la boîte aux lettres.

TROTTOIRS

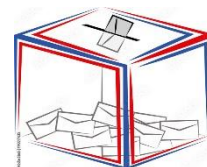
Toute végétation le long des propriétés ne doit pas être envahissante et les trottoirs doivent être régulièrement entretenus par les propriétaires. De cette manière, les piétons pourront facilement les emprunter sans devoir marcher sur la route.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Elles se dérouleront le 30 juin et le 07 juillet de **8h à 18h**. Les bureaux 1 et 2 seront situés à la salle des associations au 33 rue saint Médard.

Si vous êtes absents un des deux tours ou les deux, vous pouvez déposer une procuration soit sur internet <https://www.maprocuration.gouv.fr> Pour que celle-ci soit valable, il faut en dernier lieu, **ne pas oublier de la faire valider en gendarmerie ou au commissariat de votre choix.**

Il est toujours possible de faire une procuration en se rendant à la gendarmerie mais dans ce cas, il est important de **prévoir un délai de plusieurs jours** avant le scrutin.



RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens nés en juillet, août, septembre 2008 doivent se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans avant le 30 septembre prochain munis de leur carte d'identité et du livret de famille.

WEEK-END DES JOURNEES DU PATRIMOINE

Le repas des anciens sera proposé aux chaudonnais à partir de 65 ans le samedi 21 septembre à 12h à la salle des associations.

La journée se prolongera à l'église de Chaudon à 20h par une conférence sur le thème de Laurent Cassegrain et l'astronomie.

Le lendemain, dimanche 22 septembre, des visites guidées seront organisées au moulin de Mormoulins par son propriétaire Monsieur JOLY.

Les modalités d'inscription et de plus amples renseignements seront donnés dans le prochain « petit chaudonnais ».

TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour rappel : Les inscriptions et renouvellements pour la rentrée scolaire des collégiens, lycéens et écoliers sont ouverts sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr jusqu'au 19 juillet prochain.

N'oubliez pas de vous connecter pour procéder à l'inscription de votre enfant. Après cette date, 15€ par élève seront demandés dans la limite de 30€ par représentant légal.

Pour toute question, un service gratuit est ouvert du lundi au samedi de 6h à 20h au 0 806 703 333.



HORAIRES DE LA MAIRIE PENDANT L'ETE

La mairie restera ouverte pendant la période estivale

mais sera exceptionnellement **fermée les mercredis 10 et 17 juillet**

les vendredis 09, 16 et 23 août

Les horaires restent inchangés : lundi et mercredi de 10h30 à 12h00

mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h00 et de 16h30 à 19h00

FETE NATIONALE

DIMANCHE 14 JUILLET



BANQUET POPULAIRE A 12H30 SALLE DES ASSOCIATIONS

Inscription et paiement exclusivement en mairie jusqu'au 08 juillet

(Un ticket vous sera remis lors de l'inscription et devra être présenté le jour du banquet)

Pour les chaudonnais de 16 à 65 ans : 5 euros (gratuit avant 16 ans et après 65 ans)

Pour toutes les personnes hors commune 12 euros

Seuls les inscrits seront acceptés

N'oubliez pas votre verre et vos couverts